



## 16ème législature

<b>Question N° :</b> <b>15152</b>	De <b>Mme Mathilde Paris</b> ( Rassemblement National - Loiret )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Premier ministre		<b>Ministère attributaire</b> > Enfance, jeunesse et familles
<b>Rubrique</b> > ministères et secrétariats d'État	<b>Tête d'analyse</b> > Le retour de la famille dans les portefeuilles ministériels	<b>Analyse</b> > Le retour de la famille dans les portefeuilles ministériels.
Question publiée au JO le : <b>13/02/2024</b> Date de changement d'attribution : <b>19/03/2024</b> Question retirée le : <b>11/06/2024</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Mathilde Paris attire l'attention de M. le Premier ministre au sujet de l'enjeu du thème de la famille dans les portefeuilles ministériels. Depuis 1968, la France dispose de secrétaires d'État ou de ministres délégués en charge des affaires familiales, excepté aujourd'hui, avec le Gouvernement Attal où aucun ministre ni secrétaire d'État n'est en charge de la famille en vertu de la suppression du poste de ministre de la solidarité et des familles après quelques mois d'existence. Alors que les derniers chiffres de la natalité sont alarmants et que le Président de la République a demandé au Gouvernement de prendre des mesures d'urgence, Mme la députée déplore l'absence de portefeuille clair et précis dédié à la famille parmi l'équipe gouvernementale. Selon le bilan démographique 2023 de l'Insee, le taux de fécondité est inférieur à 1,70 enfant par femme, bien en deçà du taux de renouvellement générationnel fixé à 2,1 enfants par femme et alors que, selon des études, le désir d'enfants est de 2,39 enfants par femme. Les Françaises souhaitent avoir des enfants mais y renoncent face à une conjoncture défavorable. L'absence de la famille dans l'intitulé des ministères et secrétariats d'État, révèle le manque d'intérêt si ce n'est l'indifférence du Président de la République et du Premier ministre à l'endroit des familles et traduit un choix politique incohérent avec la préoccupation affichée sur la natalité et les appels au « réarmement démographique ». Au regard de tous ces éléments, elle lui demande de réfléchir au retour du thème central de la famille et des affaires familiales dans les portefeuilles ministériels et de mettre en place une véritable stratégie pour la démographie, des mesures indispensables pour construire une politique familiale ambitieuse et relever le défi de la natalité, alors qu'il s'appête à compléter le Gouvernement dans les jours qui arrivent.